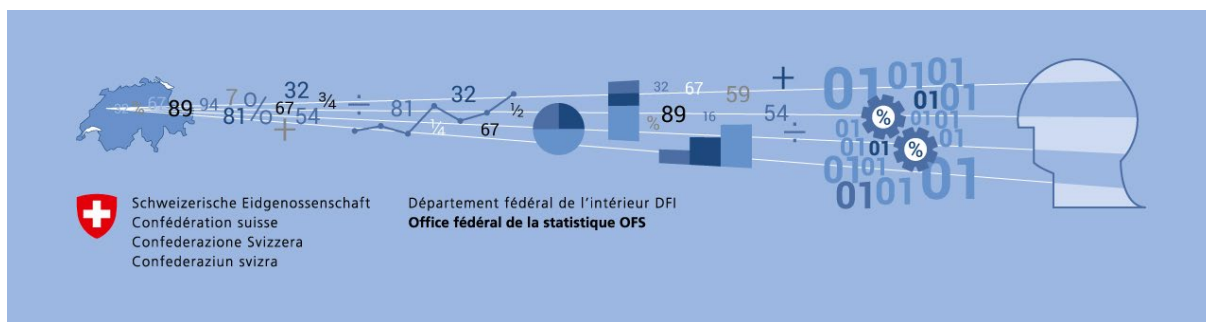




Communiqué de presse

Embargo: 18.11.2024, 8h30

03 Travail et rémunération

Situation des personnes arrivées en fin de droits, de 2019 à 2023

Deux tiers des personnes arrivées en fin de droits avaient retrouvé un emploi cinq ans plus tard

Depuis 2019, près de 25 000 personnes sont arrivées en fin de droits de l'assurance-chômage chaque année. Plus de la moitié d'entre elles ont retrouvé un emploi au cours de la première année après leur arrivée en fin de droits et deux tiers en ont fait autant au bout de cinq ans. Après leur réintégration, ces personnes touchent cependant un salaire inférieur à celui des autres salariés. De plus, elles sont plus souvent actives dans des formes de travail atypiques. La nouvelle publication *Situation des personnes arrivées en fin de droits* de l'Office fédéral de la statistique (OFS) s'appuie sur l'enquête de synthèse sur la protection sociale et le marché du travail (SESAM). Elle permet de comparer la situation des personnes arrivant en fin de droits à celle de l'ensemble des personnes actives occupées.

L'étude publiée décrit la situation professionnelle de personnes au cours des années qui suivent leur arrivée en fin de droits. Elle ne prend cependant pas en compte la situation avant le chômage et les causes ayant conduit à une arrivée en fin de droits.

Entre 2019 et 2023, en moyenne 25 000 personnes sont arrivées en fin de droits chaque année. Leur nombre a toutefois fortement varié: il a affiché son niveau le plus bas en 2020 (environ 13 500 arrivées en fin de droits), atteint un pic en 2022 (environ 34 000) et s'est avéré remarquablement bas en 2020 et en 2021. Ce creux s'explique par l'octroi d'indemnités journalières supplémentaires pendant la crise du COVID-19, qui avaient pour but d'éviter des arrivées en fin de droits à un moment où peu de postes étaient vacants. Comme ces mesures ont retardé une partie des arrivées en fin de droits, le nombre de ces dernières a de nouveau sensiblement augmenté en 2022.

Réintégration sur le marché du travail après une arrivée en fin de droits

Sur l'ensemble de la période observée, plus de la moitié des personnes arrivées en fin de droits (53%) ont retrouvé un emploi au cours de l'année qui a suivi. Cinq années après être arrivées en fin de droits, 66% des personnes étaient de nouveau actives occupées, alors que 15% étaient encore à la recherche d'un emploi. Les 19% restants avaient quitté le marché du travail. Les personnes âgées de 45 à 64 ans étaient surreprésentées parmi les chômeurs en fin de droits: elles en constituaient 51%, leur nombre correspondant à 43% des personnes au chômage et à 42% de la population active. La proportion des personnes sans formation professionnelle ou d'origine étrangère était également supérieure parmi les chômeurs en fin de droits qu'au sein de l'ensemble de la population active: la première catégorie représente 26% des personnes en fin de droits, mais seulement 15% de la population active. Quant aux personnes de nationalité étrangère, elles représentent 46% des chômeurs en fin de droits et 29% de la population active.

Davantage de flexibilité, de travail à temps partiel et de sous-emploi

Les personnes en fin de droits qui reprennent pied sur le marché du travail sont plus souvent actives dans des formes de travail atypiques que les autres salariés: 14% travaillaient sur appel (contre 8% du total de salariés) et 5% étaient placées et payées par une agence de travail temporaire (contre 1% de tous les salariés). Parmi les personnes arrivées en fin de droits précédemment, 16% possédaient un contrat de travail à durée déterminée. À titre de comparaison, cette part était de 9% parmi l'ensemble des salariés.

Chez les hommes ayant retrouvé un emploi après avoir été en fin de droits, 42% travaillaient à temps partiel, alors que la proportion était de 17% pour l'ensemble des hommes actifs occupés. La même chose s'observe chez les femmes (66% après avoir été en fin de droits, contre 58% pour l'ensemble des femmes actives occupées).

Parmi les actifs occupés qui travaillaient à temps partiel après avoir été en fin de droits, 51% auraient souhaité augmenter leur taux d'occupation et étaient prêts à le faire dans les trois mois. Ces personnes sont considérées en sous-emploi. La part du sous-emploi était nettement inférieure (21%) chez les personnes occupées à temps partiel sans avoir été en fin de droits.

Des salaires plus bas

Si le salaire horaire médian (brut) était de 37 fr. 80 pour l'ensemble des salariés, il se situait à 29 fr. 80 chez les personnes ayant retrouvé un emploi après avoir été en fin de droits.

Chez les directeurs, cadres de direction et gérants, l'écart entre les salariés en général (57 fr. 20) et les salariés ayant été en fin de droits (43 fr. 20) était particulièrement marqué. Il était en revanche nettement moins grand dans la catégorie des professions élémentaires (24 fr. 90 contre 26 fr. 20 pour les salariés en général).

Annexe méthodologique

Protection sociale et marché du travail (SESAM)

Cette source est constituée par croisement des données de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) avec des informations extraites de différents registres des assurances sociales (AVS, AI, PC, AC). L'ESPA porte principalement sur le marché du travail, mais aussi, à l'aide de ses modules, sur la formation, le travail non rémunéré, les migrations et la protection sociale. La livraison de données tirées des registres pour chaque enquête ESPA permet d'étendre les analyses aux domaines de la santé, des revenus, de la retraite ou du chômage. Pour cela, les variables SESAM provenant des registres sont associées avec celles de l'ESPA.

Enquête suisse sur la population active (ESPA)

L'ESPA est une enquête par sondage auprès des ménages menée chaque année depuis 1991 par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Elle a pour but de décrire la structure et l'évolution de la population active en Suisse ainsi que ses comportements sur le marché du travail. L'OFS veille à la comparabilité des résultats au niveau international en s'appuyant sur les recommandations du Bureau international du Travail (BIT) et sur les normes d'EUROSTAT applicables aux enquêtes sur les forces de travail. De 1991 à 2009, l'enquête a été menée au 2^e trimestre uniquement. Conformément à l'accord bilatéral de coopération statistique entre la Suisse et l'Union européenne, l'ESPA est désormais menée en continu afin de produire des indicateurs trimestriels sur l'offre de travail. Ses résultats font dorénavant l'objet d'un communiqué de presse trimestriel. Les résultats annuels de l'ESPA – chiffres plus détaillés, notamment sur l'évolution des conditions de travail et de la structure sociodémographique de la population – font l'objet d'un communiqué de presse chaque printemps. L'ESPA est réalisée par un institut privé d'études de marché pour le compte de l'OFS. Depuis 2010, l'échantillon de base compte environ 100 000 interviews annuelles. Un échantillon spécial d'environ 20 000 interviews de personnes étrangères complète l'échantillon de base. L'enquête porte sur la population résidente permanente de 15 ans ou plus. L'ESPA a été une enquête téléphonique de 1991 à 2020. Depuis 2021, il s'agit d'une enquête multimode (enquête par Internet/par téléphone), où le relevé par Internet est privilégié.

Définitions principales

Fin de droits

Une personne arrive en fin de droits lorsque son droit aux indemnités journalières de l'assurance-chômage prend fin, soit parce qu'elle a épuisé son quota soit parce que son délai-cadre d'indemnisation arrive à échéance sans qu'elle ait pu en ouvrir un nouveau.

Salaire horaire médian (brut)

Le salaire horaire est calculé sur la base du revenu de l'emploi principal déclaré par la personne interrogée dans le cadre de l'ESPA. Lorsque le salaire est déclaré sous la forme d'un montant mensuel ou annuel, il est converti en un salaire horaire compte tenu de la durée hebdomadaire du travail. Le salaire horaire permet d'effectuer des comparaisons entre les salariés indépendamment de leur taux d'occupation. Le salaire horaire médian est la valeur centrale de l'ensemble des valeurs observées pour un groupe de salariés donné (ensemble des salariés, salariés selon le niveau de formation, etc.).

Personnes en sous-emploi

Sont considérées comme étant en sous-emploi les personnes actives occupées qui:

- présentent une durée normale de travail inférieure aux 90% de la durée normale de travail dans les entreprises,
- souhaiteraient travailler davantage et
- sont disponibles pour prendre, dans les trois mois qui suivent, un travail impliquant un taux d'occupation plus élevé.

Personnes actives occupées à temps partiel

Font partie des personnes actives occupées à temps partiel les personnes actives occupées dont le taux d'occupation est inférieur à 90%.

Renseignements

Christian Cajacob, OFS, section Travail et vie active,
tél.: +41 58 469 50 42, e-mail: christian.cajacob@bfs.admin.ch
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Nouvelles parutions

«Situation des personnes arrivées en fin de droits», numéro OFS: 1084-2300
Commandes de publications: tél.: +41 58 463 60 60, e-mail: order@bfs.admin.ch

Offre en ligne

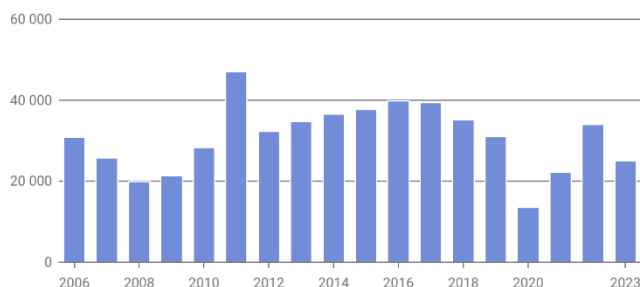
Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2024-0610
La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch
Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Le Secrétariat d'État à l'économie a eu accès aux informations statistiques contenues dans le présent communiqué de presse, de manière limitée, contrôlée et sous embargo, avant leur mise à disposition du public.

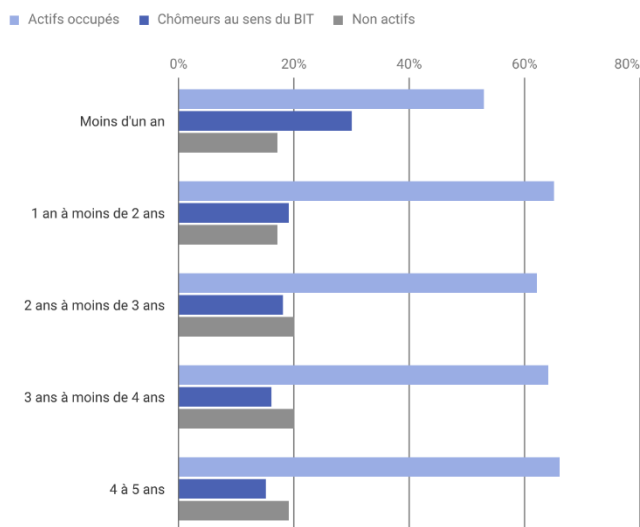
Nombre de personnes AFD par année, de 2006 à 2023



État des données: 11.11.2024
Source: SECO – AMSTAT

gr-f-03.03.02.21
© OFS 2024

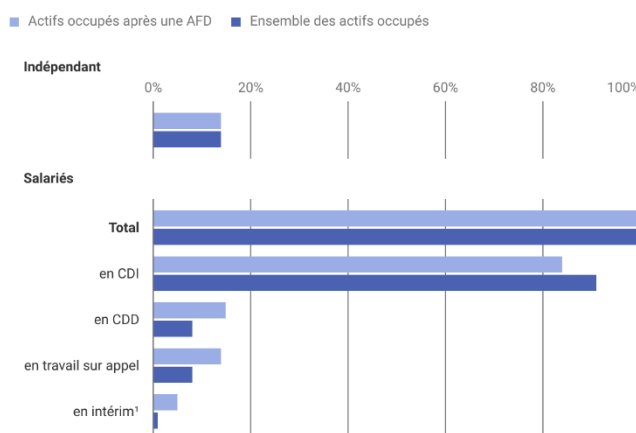
Personnes AFD selon le statut sur le marché du travail et la durée écoulée depuis l'AFD, de 2019 à 2022



État des données: 11.11.2024
Source: OFS – Protection sociale et marché du travail (SESAM)

gr-f-03.03.02.26
© OFS 2024

Personnes actives occupées après une AFD (au cours des 5 ans qui précèdent) et population sans AFD actives occupées selon le statut d'activité et les conditions de travail, en 2023



¹ 5% en intérim fiabilité statistique relative

État des données: 11.11.2024
Source: OFS – Protection sociale et marché du travail (SESAM)

gr-f-03.03.02.27
© OFS 2024

**Salaire horaire brut médian des personnes salariées après une AFD
(au cours des 5 ans qui précèdent) et des salariés, selon la
profession exercée (CH-ISCO-19), 2019 à 2022**

